Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260205-D2026_010-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 5 février 2026

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 30 janvier 2026, soit six jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 5 février 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Thierry BEAUJOUAN, Patrick BERTIN, Laurence BIENNE, Dominique DELAMARRE, Marcel DIVET, Valérie DUVAL, Joël GARCIA, Séverine GRIMAULT, Madeleine GUILLONNET, Jean-Yves INIZAN, Jacques LARRAY, Didier LE CHENECHAL, Evelyne LEFEUVRE, Yannick LEGOURD, Christian LEPRÊTRE, Jean-Marc MALDONADO, Michèle MOTEL, Thérèse PLANCHENAULT, Magali POISSON-VANNIER, Hugues RAFFEGEAU, Pierre-Yves REBOUX, Rolande RICAUD, Florence RIGAUD, Lucie SAEZ , Philippe SALAÜN, Norbert SAULNIER, Joël SIELLER, Jean SZOT, Françoise UGUET.

Pouvoirs :
Sylvie AGAESSE, donne pouvoir à Norbert SAULNIER
Marie-Claire BRAULT, donne pouvoir à Patrick BERTIN
Véronique LE DUC, donne pouvoir à Didier LE CHENECHAL
Roger MORAZIN, donne pourvoir à Michèle MOTEL

Absents excusés :
Emilie BERNARDIN-CORBES, Emilie BOUCHARD, Isabelle BRANTONNE, Moïse DJOKO-KOUAM, Pascal GUERRO, Frédéric GUILLOUËT, Maryline LAIR, Xavier LEMEUNIER, Jean-Philippe MEHU, Marie-Thérèse MONVOISIN, Thierry PRESSARD, Christophe RICAUD, Aurélie SAULNIER, Mickaël TANGUY, Nicolas TEXIER, Pascale THEZE, Hermine TOFFOLETTI, Jean-Claude TROCHET, Christophe VERON.

Secrétaire de séance : Joël SIELLER

Nombre de délégués : En exercice : 52 Présents : 29 Pouvoirs : 4 Absents excusés : 19	Délibération n°2026-01-010 Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) relative au projet de mise en accessibilité du bureau d'information touristique à LOHEAC

Vallons de Haute Bretagne Communauté a 3 bureaux d'information touristique : Guipry-Messac, Lohéac et Pont-Réan (base nautique dont l'ouverture est prévue en 2026).

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260205-D2026_010-DE

Dans ce cadre, la communauté de communes a passé un bail pour un bâtiment sur la commune de Lohéac. Ce bâtiment a une hauteur de plus de 1m par rapport au terrain naturel extérieur.
Afin de permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, il est proposé de réaliser une rampe d'accès d'environ 23m, pente, largeur et paliers réglementaires, en bois.

Également, le changement des portes d'entrée permettant le passage d'une personne en fauteuil est requis.

Dans le cadre de ces travaux, il est proposé le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant HT	RECETTE	
RAMPE ACCES PMR EN BOIS ET GARDES CORPS	9 591,74 €	DETR (30%) sollicitée	5 000,00 €
MODIFICATION MENUISERIES EXTERIEURES	7 074,93 €	Autofinancement HT	11 666,67 €
TOTAL	**16 666,67 €**	**TOTAL**	**16 666,67 €**

Avis du bureau : favorable

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **De solliciter la subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) relative au projet de mise en accessibilité de l'accès du bureau d'information touristique à Lohéac ;**
- **D'autoriser le président à signer tout document relatif à cette demande.**

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 13 février 2026.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN

